

Article

« Une adaptation, pour le Canada francophone, des règles de publication de l'APA :
typographie et présentation des références »

Gilles Raïche et Monique Noël-Gaudreault

Revue des sciences de l'éducation, vol. 35, n° 1, 2009, p. 227-234.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/029932ar>

DOI: 10.7202/029932ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Une adaptation, pour le Canada francophone, des règles de publication de l'APA : typographie et présentation des références

Gilles Raïche, professeur
Université du Québec à Montréal

Monique Noël-Gaudreault, professeure
Université de Montréal

RÉSUMÉ • Cet article a pour objectif de proposer une adaptation, pour le Canada francophone, des règles de publication de l'APA au regard de la typographie ainsi que des règles de présentation des références. Cette adaptation s'inspire des pratiques de rédaction en langue française adoptées au cours des dernières années par différents organismes et instances, ou soutenues par différents standards. Les choix effectués sont justifiés et des exemples de présentation des références, aussi bien à l'intérieur du texte qu'à la section des références, permettent d'illustrer ces choix. De plus, ces exemples montrent comment effectuer la présentation des références dans une langue autre que le français.

MOTS CLÉS • références bibliographiques, règles de publication, typographie, rédaction, adaptation canadienne-française.

1. Introduction

La plupart des revues savantes en sciences de l'éducation ont adopté les règles de présentation de l'Association américaine de psychologie (American Psychological Association, 2001). C'est du moins ce que ces revues indiquent au regard des consignes de rédaction qu'elles donnent à leurs auteurs. Dans les faits, il s'agit très souvent plutôt d'une adaptation de ces règles. De plus, ces dernières ont été élaborées pour soutenir la publication de textes en langue anglaise. Les revues savantes en sciences de l'éducation qui publient des articles dans une autre langue que l'anglais indiquent aussi très fréquemment que leurs auteurs doivent suivre les règles de l'Association américaine de psychologie. Cependant, outre les spécificités propres à chacune des revues, les particularités de la langue de rédaction nécessitent presque toujours des adaptations importantes de ces règles. Ces adaptations concernent principalement la typographie et la présentation des références dans le texte et à la section des références.

Dans ce contexte, la *Revue des sciences de l'éducation* a dû prendre des décisions pour soutenir et encadrer le travail des auteurs qui lui soumettent des articles. Ces décisions ont été inspirées des pratiques de rédaction en langue française adoptées

au cours des dernières années par différents organismes et instances ou soutenues par différents standards: revues savantes à travers leur protocole de rédaction, établissements universitaires pour encadrer la rédaction des thèses et mémoires (Boudreau, 1999; Bouthat, 1993; Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, 1994; Pinard, Lavoie et Delorme, 1977; Provost, Alain, Leroux et Lussier, 2006), manuel de communication écrite (Malo, 1996; Ramat, 2000) et Office de la langue française. Il s'agit de la troisième et dernière génération des règles de publication adoptées par la *Revue*. Celles-ci relèvent de la même logique que celles de la deuxième génération, mais elles ont été considérablement simplifiées, principalement pour faciliter l'intégration de références dans une langue différente du français.

Le présent article a pour but de présenter les choix de la *Revue*. En premier lieu, les éléments de la typographie de la rédaction en langue française généralement adoptés au Canada francophone seront présentés. Ensuite, nous proposerons une adaptation commentée des règles de présentation des références. Dans ce dernier cas, il s'agit clairement d'un choix de la part de la rédaction de la *Revue*, choix qui a pour objectif de faciliter le travail des auteurs et d'améliorer le processus rédactionnel. L'application de ces adaptations a d'ailleurs permis d'observer la diminution des délais de publications et l'amélioration de la qualité des articles publiés.

2. Éléments de typographie

Le terme *typographie* renvoie aussi bien à la qualité de la présentation visuelle d'un texte qu'aux conventions qui rendent la lecture du texte agréable et compréhensible. Au Québec, ces conventions sont proposées par l'Office de la langue française. Il s'avère alors que les règles de typographie adoptées au Québec francophone sont différentes, par exemple, de celles adoptées en France. À titre d'illustration, au Québec on utilise les majuscules accentuées, alors qu'en France on préfère ne pas appliquer d'accents à celles-ci.

En bonne partie, les particularités typographiques d'intérêt se rapportent à la ponctuation. C'est pourquoi ce sont celles-ci qui sont traitées dans cette section. Le tableau 1 résume les règles de typographie de l'Office de la langue française (Ramat, 2000). Avant de parcourir ce tableau, il convient toutefois de définir deux termes probablement peu familiers au lecteur. Le premier de ces termes est la notion d'une espace fine (ici, *espace* est de genre féminin). Une espace fine est égale à un quart de l'espace usuelle. Les logiciels de traitement de texte ne fournissent généralement pas ce type d'espace. Pour cette raison, il n'y a pas lieu d'en tenir compte et on n'utilisera pas d'espace fine dans les textes soumis à la *Revue*. C'est pourquoi, dans le tableau 1, il est indiqué espace fine ou rien.

Le second terme est l'espace insécable. Une espace insécable est une espace qui ne peut être coupée en fin de ligne. Une espace insécable ne peut pas être séparée d'une chaîne de caractères et ne peut donc pas être séparée de cette chaîne sur deux lignes de texte. Par exemple, une espace insécable est utilisée entre un nombre et le symbole qui le suit pour éviter que ces caractères ne se retrouvent sur deux lignes distinctes. L'espace sécable, au contraire, peut être coupée à la fin d'une ligne. Dans

le logiciel *Word*, on peut insérer une espace insécable en utilisant l'option *Caractères spéciaux* du sous-menu *Caractères spéciaux* du menu *Insertion*. Avec *Open Office*, on utilisera : *Insertion - Marque de formatage - Espace insécable*.

Veillez noter que la *Revue*, conformément à la pratique au Québec, utilise des caractères majuscules accentués.

Enfin, la virgule est utilisée comme séparateur de décimales. Il faut, dans la mesure du possible, toujours utiliser le même nombre de décimales après la virgule tout au long du texte. En général, il est préférable d'utiliser seulement deux décimales, sauf si la précision en exige plus.

Attention, le logiciel *Word* gère automatiquement la typographie et, dans certains cas, il pourrait être nécessaire de modifier manuellement les espaces entre les caractères. Ce pourrait être le cas, par exemple, pour les deux points « : ». À noter aussi que *Word* et *Open Office* ne supportent pas naturellement l'espace fine.

Tableau 1
Espacement de la ponctuation selon Ramat (2000, p. 169)

Ponctuation	Espace avant	Espace après
Apostrophe dans l'élision normale : c'est	rien	rien
Apostrophe dans l'élision exceptionnelle : L'opéra de quat' sous	rien	sécable
Appels de note et astérisque	fine ou rien	sécable
Arithmétique + - * x / = ou autres	sécable	sécable
Barre oblique / ou \	rien	rien
Crochet ouvrant [sécable	rien
Crochet fermant]	rien	sécable
Deux-points :	insécable	sécable
Deux-points dans les heures numériques 9 : 10	rien	rien
Guillemet anglais ouvrant "	sécable	rien
Guillemet anglais fermant "	rien	sécable
Parenthèse ouvrante (sécable	rien
Parenthèse fermante)	rien	sécable
Point d'exclamation et point d'interrogation	fine ou rien	sécable
Point final d'une phrase et point abrégatif	rien	sécable
Point-virgule	fine ou rien	sécable
Points de suspension, toujours collés entre eux...	rien	sécable
Points elliptiques quant ils sont entre crochets [...]	rien	rien
Pourcentage %	insécable	sécable
Symboles \$ et symbole F	insécable	sécable
Symbole h dans une heure complexe : 10 h 25	insécable	insécable
Symboles d'unités : kg, cm	insécable	sécable
Tiret long à l'intérieur d'un texte –	sécable	sécable
Trait d'union -	rien	rien
Virgule	rien	sécable
Virgule décimale	rien	rien

3. Citations et références

Plusieurs adaptations, pour le Canada francophone, des règles de présentation des références de l'Association américaine de psychologie ont été proposées, principalement à l'intérieur des établissements d'enseignement universitaires. Ces adaptations visent généralement à soutenir la rédaction des thèses de 3^e cycle et des mémoires de 2^e cycle. Il est à souligner que celles-ci datent quelque peu et n'ont pas toujours été modifiées depuis l'avènement de l'ordinateur. À titre d'exemple, certaines proposent encore le soulignement du titre des volumes plutôt que d'utiliser les caractères italiques, comme c'est généralement la pratique actuellement. Pour la *Revue des sciences de l'éducation*, nous avons retenu certaines de ces adaptations en tenant aussi compte des pratiques des revues savantes en sciences de l'éducation. Nous avons aussi pris en considération les particularités des logiciels courants de gestion bibliographique en usage et des normes informatiques pour décrire les références bibliographiques de manière à faciliter leur recherche, leur utilisation et leur partage.

3.1 Adaptation des normes de l'American Psychological Association, APA (2001)

Sauf exception, seules les références publiées officiellement, facilement trouvables et qui demeurent inchangées avec le temps sont référencées à l'intérieur de la *Revue*. Une référence correspond à un document papier ou numérisé que les lecteurs pourront obtenir et consulter en tout temps. Ainsi, les sites web, lorsqu'ils sont éphémères, ne sont pas admissibles.

La *Revue* a pris la décision d'utiliser une typographie spéciale pour le Canada francophone, plus spécifiquement les règles de ponctuation, aussi bien pour les références en langue française que pour celles dans une autre langue. Ainsi, pour les références dans une autre langue que le français, on utilisera le même espacement de la ponctuation qu'en français.

En ce qui concerne la citation dans le texte, il faut placer le premier auteur en ordre alphabétique croissant, ensuite par ordre croissant de l'année de publication. Il faut utiliser « et collab. » seulement lorsqu'il y a plus de deux auteurs, à moins que cela implique qu'on ne puisse distinguer deux sources. À ce moment, il faut nommer un plus grand nombre d'auteurs. Il ne faut toutefois pas utiliser « et collab. » lorsque la source est indiquée pour la première fois dans le texte. Des exemples, accompagnés de précisions supplémentaires, sont présentés au tableau 2.

En langue française, un *éditeur* désigne la maison d'édition qui produit le document recensé et non pas la personne qui a dirigé la publication de celui-ci. Pour cette raison, il faut remplacer (Éd.) par (Dir.) lorsqu'on désire spécifier cette fonction. Ce sera le cas, par exemple, pour un chapitre de livre.

À moins qu'on désire faire référence à une source d'information dans son entièreté, il est toujours préférable d'indiquer dans le texte la ou les pages d'où proviennent les informations. Le lecteur pourra les retrouver plus facilement, tout comme l'auteur lui-même, sans avoir à relire le document au complet.

Il faut aussi éviter d'utiliser des acronymes pour référer à un organisme qui serait l'auteur de la référence. Il faut écrire le nom de l'organisme au complet et s'assurer que sa formulation est exactement la même dans le texte et à la section des références. Cette consigne est nécessaire, car les lecteurs de la *Revue* proviennent de différents milieux et de tous les coins de la planète. Les acronymes en jeu peuvent n'avoir aucune signification en dehors de l'environnement immédiat de l'auteur. Le tableau 2 donne des exemples, parmi les plus fréquents, de présentation de citation dans le texte.

Tableau 2

Citations des auteurs dans le texte (adaptation de l'*American Psychological Association*, 2001)

Particularités	Exemples
Format général de citation intégrée au texte.	Comme le soulignent Mialaret (2003) ainsi que Kalubi, Detraux et Larivée (1996, 2000a, 2000b) ...
Format général de citation non intégrée au texte.	Plusieurs auteurs ont abordé le sujet (Kalubi, Detraux et Larivée, 1996, 2000a, 2000b ; Mialaret, 2003) ...
Format à utiliser lorsque nous n'avons pas consulté la source primaire et que nous ne retenons que l'interprétation obtenue d'une source secondaire.	van Gennepe (1960 : voir Richard, 1998) a traité abondamment de ce sujet ... Ce sujet a été traité à fond par les auteurs (van Gennepe, 1960 : voir Richard, 1998)
L'indication des pages ou des chapitres consultés n'est pas obligatoire, mais la pratique se généralise de plus en plus. Elle sera fort utile pour retrouver l'information plus tard.	(Mialaret, 2003, chap. 10 ; Simon et Forgette-Giroux, 2003, p. 276-277) ... On peut aussi consulter les informations fournies par l' <i>American Psychological Association</i> (2001, chap. 3).
On utilise la forme McCaffrey et collab. (2005) ou (McCaffrey et collab., 2005) lorsqu'il n'y a pas risque d'ambiguïté, que c'est au moins la seconde fois que la source est indiquée et qu'il y a plus de deux auteurs (<i>American Psychological Association</i> , 2001, p. 208).	McCaffrey et collab. (2005) (McCaffrey et collab., 2005)

Les tableaux 3 et 4 donnent des exemples de présentation de divers types de références fréquemment utilisées. Plusieurs situations sont prises en compte. Ainsi, on remarquera des exemples du même type de référence aussi bien en langue française qu'en langue anglaise. On remarquera aussi des variations en ce qui a trait au nombre d'auteurs et au numéro d'édition d'un volume. Il est à noter que nous avons pris la décision de conserver le *et*, non pas le *and*, et cela, uniquement dans le but de faciliter le traitement des références dans les logiciels de citation tels que *End Note*.

Seuls les types de citations et de références les plus fréquemment utilisés sont présentés ici en exemple. Si vous êtes confrontés à certaines autres particularités, consultez le manuel de l'APA (2001). Si le type de référence ne correspond pas à un des modèles présentés aux tableaux 3 ou 4, il faut généralement utiliser le

modèle qui est associé à un rapport. Les références utilisées aux fins d'une méta-analyse, conformément à la pratique, sont tout simplement précédées par un astérisque.

Tableau 3

Les références à l'intérieur de revues ou de volumes (adaptation de l'*American Psychological Association*, 2001)

Particularités	Exemples
Revue 1	Kalubi, J.-C., Detraux, J.-J. et Larivée, S. J. (2006). Participation des familles en contexte d'inclusion sociale : une contribution en faveur de la bienveillance des élèves. <i>Revue des sciences de l'éducation</i> , 32(3), 517-524.
Revue 2	Jenkins, J. R., Dale, P. S., Mills, P. E., Cole, K. N., Pious, C. et Ronk, J. (2006). How special education preschool graduate finish : status at 19 years of age. <i>American educational research journal</i> , 43(4), 737-781.
Volume 1	Mialaret, G. (2003). <i>Propos impertinents sur l'éducation</i> . Paris, France : Presses universitaires de France.
Volume 2	Van Gennep, A. (1960). <i>The rites of passage</i> (2 ^e édition). Chicago, Illinois : The University of Chicago Press.
Section d'un volume 1	Raiche, G. et Blais, J.-G. (2003). Efficacité du dépistage des étudiantes et des étudiants qui cherchent à obtenir un résultat faible au test de classement en anglais, langue seconde, au collégial. Dans J.-G. Blais et G. Raiche (Dir.) : <i>Regards sur la modélisation de la mesure en éducation et en sciences sociales</i> . Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval.
Section d'un volume 2	Simon, M. et Forgette-Giroux, R. (2003). Évaluer pour informer : l'utilisation du dossier d'apprentissage. Dans M. D. Laurier (Dir.) : <i>Évaluation et communication – De l'évaluation formative à l'évaluation informative</i> . Montréal, Québec : Éditions Quebecor.
Section d'un volume 3	Newstead, S., Bradon, P., Handley, S., Evans, J. et Dennis, I. (2002). Using the psychology of reasoning to predict the difficulty of analytical reasoning problems. Dans S. H. Irvine et P. C. Kyllonen (Dir.) : <i>Item generation for test development</i> . Mahwah, New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates.

Tableau 4

Les références de types divers (adaptation de l'*American Psychological Association*, 2001)

Particularités	Exemples
Actes 1	Lebrun, N., Verreault, L. et Perreault, D. (2007). <i>Intégration et expérimentation du programme de développement des compétences informationnelles dans le cadre de la formation des étudiants maîtres à l'UQAM</i> . Actes du 24 ^e congrès de l'AIPU. Montréal, Québec : Association internationale de pédagogie universitaire.
Actes 2	Sheng, Y., Flournoy, N. et Osterlind, S. J. (2007). <i>Up-and-down procedures for approximating optimal test designs using person-response functions</i> . Proceedings of the GMAC computerized adaptive testing conference. Minneapolis, Minnesota : Graduate Management Admission Council.

Thèse 1	Richard, J.-F. (1998). <i>La mesure et l'évaluation de la performance en jeux et sports collectifs : la participation des élèves du primaire dans une perspective d'évaluation authentique</i> . Thèse de doctorat inédite, Université Laval, Sainte-Foy.
Thèse 2	Parent, C. (1986). <i>The assessment of academic self-concept</i> . Unpublished doctoral dissertation, University of Toronto, Toronto.
Mémoire	Banville, D. (1994). <i>Le passage du primaire au secondaire sur le plan du contenu enseigné en éducation physique</i> . Mémoire de maîtrise inédit, Université Laval, Sainte-Foy.
Banque ERIC	Karsenti, T. et Thibert, G. (1998). <i>The interaction between teaching practices and the change in motivation of elementary-school children</i> . Paper presented at the annual conference of the American Educational Research Association (AERA), San Diego, California. (Document ERIC n° ED420397).
Rapport 1	Ministère de l'Éducation du Québec (2001). <i>Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire – Enseignement primaire</i> . Québec, Québec : Gouvernement du Québec.
Rapport 2	Magis, D. (2006). <i>A new use of likelihood-ratio statistic to detect decisive subgroups of populations in testing homogeneity of proportions</i> . Working paper n° 06.001. Liège, Belgium : University of Liège, Department of mathematics.
Journal	Castonguay, A. (2008, 18 septembre). À 21 ans, les études inachevées, Nicolas Dufour pourrait se retrouver sur les banquettes du Parlement. <i>Le Devoir</i> , A6.

4. Conclusion

Cet article avait pour objectif de décrire et de justifier les règles de publication adoptées par la *Revue des sciences de l'éducation*. Plus spécifiquement, ce sont les règles typographiques et de présentation des références qui étaient ciblées. Il faut espérer que cet exercice pourra faciliter le travail des auteurs de la *Revue*, ainsi que soutenir et accélérer le travail de rédaction. L'utilisation de cette adaptation, pour le Canada francophone, à l'intérieur d'autres revues savantes ou publications est aussi encouragée. Enfin, les règles proposées ici pourront se transformer au fil des ans pour tenir compte des changements dans les pratiques de publication et pour améliorer l'efficacité de la consultation des références par les lecteurs.

ENGLISH TITLE • French-Canadian adaptation of APA's publication rules : typography and presentation of references

SUMMARY • The objective of this article is to propose a French-Canadian adaptation of APA's publication rules. More specifically, typography and presentation of references are of concern here. The adaptation draws its inspiration from French edition practices adopted by different organisms and associations or from support by different standards. Choices are justified and examples of reference presentation, within the text and in the reference section, illustrate these choices. Also, these examples show how to present references in a language other than French.

KEY WORDS • references, publication rules, typography, edition, French-Canadian adaptation.

TÍTULO EN ESPAÑOL • Una adaptación franco-canadiense de las reglas de publicación de la APA: tipografía y presentación de las referencias

RESUMEN • El objetivo del presente artículo es proponer una adaptación franco-canadiense de las reglas de publicación de la APA en cuanto a la tipografía así como de las reglas de presentación de las referencias. Esta adaptación se inspira de las prácticas de redacción en lengua francesa adoptadas durante los últimos años por diversos organismos e instancias, o sostenidas por diferentes estándares. Se justifican las opciones elegidas y se proporcionan ejemplos de presentación de las referencias, tanto en el texto como en la sección de las referencias que permiten ilustrar estas opciones. Además, estos ejemplos muestran cómo realizar la presentación de las referencias en otro idioma que el francés.

PALABRAS CLAVES • referencias bibliográficas, reglas de publicación, tipografía, redacción, adaptación franco-canadiense.

Références

- American Psychological Association (2001). *Publication Manual of the American Psychological Association*. Washington, District of Columbia: American Psychological Association, APA.
- Boudreau, B. (1999). *Guide de présentation d'une thèse*. Moncton, Nouveau-Brunswick: Université de Moncton.
- Bouthat, C. (1993). *Guide de présentation des mémoires et des thèses*. Montréal, Québec: Université du Québec à Montréal.
- Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal (1994). *Procédure d'acceptation et guide de présentation des mémoires et des thèses*. Montréal, Québec: Université de Montréal.
- Malo, M. (1996). *Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise*. Montréal, Québec: Québec/Amérique.
- Pinard, A., Lavoie, G. et Delorme, A. (1977). *La présentation des thèses et des rapports scientifiques - Normes et exemples* (3^e édition). Montréal, Québec: Institut de recherches psychologiques.
- Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y. et Lussier, Y. (2006) *Normes de présentation d'un travail de recherche*. Trois-Rivières, Québec: Éditions SMG.
- Ramat, A. (2000). *Le Ramat de la typographie*. Saint-Laurent, Québec: Aurèle Ramat éditeur.